



Un référentiel pour l'éducation prioritaire



ministère
éducation
nationale



Sommaire

- PAGE 3** Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun
- PAGE 6** Conforter une école bienveillante et exigeante
- PAGE 9** Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire
- PAGE 11** Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative
- PAGE 13** Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels
- PAGE 15** Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

Six priorités pour les réseaux d'éducation prioritaire

L'expérience des réseaux – que les assises de l'automne 2013 ont permis de rassembler –, l'expertise des personnels, les apports de la recherche, les constats et analyses des inspections générales constituent un savoir acquis et partagé sur les leviers d'efficacité en éducation prioritaire. L'ambition du référentiel de l'éducation prioritaire est d'offrir un cadre structurant à l'ensemble des acteurs. Proposé sous forme de principes d'actions pédagogiques et éducatives, il permet aux équipes d'exercer pleinement leur liberté pédagogique en s'appuyant sur des repères solides et fiables.

Ce référentiel prend en compte de manière globale les nombreux facteurs qui participent à la réussite scolaire des élèves. Tous les acteurs de l'éducation prioritaire doivent contribuer collectivement à la mise en œuvre des principes proposés dans une complémentarité féconde entre les différents professionnels.

Le référentiel de l'éducation prioritaire est un document que nous voulons vivant et évolutif. À chacun des items qui le composent seront associées des ressources nourries des apports des académies. Une mutualisation continue des pratiques à l'œuvre sera entretenue et visible sur le site national dédié à l'éducation prioritaire. Cette dynamique fait également de ce document une référence pour l'animation et le pilotage local, académique et national.



Garantir l'acquisition
du « Lire, écrire, parler »
et enseigner plus explici-
tement les compétences
que l'école requiert pour
assurer la maîtrise du
socle commun

Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

LIRE, ÉCRIRE, PARLER POUR APPRENDRE DANS TOUTES LES DISCIPLINES

Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle. Il est co-construit et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau (conseillers pédagogiques, enseignants FLS, maîtres supplémentaires...).

Au CP, les élèves sont régulièrement en situation de production écrite.

À l'école et au collège, la production écrite comme la production orale des élèves accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines.

Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. Des formateurs et chercheurs sont sollicités.

TRAVAILLER PARTICULIÈREMENT LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES QUI DONNENT LIEU À DE FORTES INÉGALITÉS

Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problème.

Les élèves sont confrontés aux dimensions culturelles et historiques des savoirs enseignés pour les doter d'une culture qui leur donne des références indispensables pour situer les savoirs.

EXPLICITER LES DÉMARCHES D'APPRENTISSAGE POUR QUE LES ÉLÈVES COMPRENNENT LE SENS DES ENSEIGNEMENTS

Les objectifs du travail proposé aux élèves sont systématiquement explicités avec eux.

Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).

L'enseignement est progressif et continu ; la vérification de la compréhension de tous les élèves est régulière.

Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun

EXPLICITER LES DÉMARCHES D'APPRENTISSAGE POUR QUE LES ÉLÈVES COMPRENNENT LE SENS DES ENSEIGNEMENTS (SUITE)

La co-présence enseignante en classe est pratiquée régulièrement. Elle favorise, autant par la co-action que par l'observation, une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves. Elle permet également aux professionnels de mieux partager l'analyse des effets des démarches d'enseignement et d'affiner progressivement la manière de répondre aux besoins des élèves. Le dispositif « Plus de maîtres que de classes » y contribue.

METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ÉPROUVÉES DANS LES ENSEIGNEMENTS

L'organisation des enseignements, principalement dans l'emploi du temps du collège, adopte la durée des séquences aux objectifs pédagogiques.

Des projets personnalisés de réussite éducative (PPRE) et des groupes de besoins sont mis en œuvre ponctuellement pour remédier aux difficultés observées grâce, notamment, aux évaluations diagnostiques qui sont régulièrement utilisées.

L'usage du numérique est largement développé pour mieux assurer la différenciation de l'enseignement, pour favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre, pour réduire les difficultés scolaires et pour faciliter des démarches de recherche.

Dans les différentes matières, le travail en groupe des élèves est organisé dans des groupes hétérogènes pour favoriser les confrontations des démarches intellectuelles.

2

Conforter une école bienveillante et exigeante

PROJETS ET ORGANISATIONS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

Toutes les classes respectent le principe de l'hétérogénéité.

L'accompagnement du travail personnel des élèves est organisé. Il vise à renforcer l'explicitation des démarches d'apprentissage des élèves et leur engagement dans le travail scolaire.

Les projets d'école, d'établissement et de réseau visent le bien-être des élèves et un bon climat scolaire.

La continuité école-collège est au cœur du projet de réseau en appui sur le cycle de consolidation grâce au conseil école-collège.

Dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme, l'école et le collège s'organisent pour limiter les retards et prévenir les absences des élèves.

Une politique d'orientation est traduite dans des mesures concrètes relatives au parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.

Le réseau accueille des enfants de moins de trois ans dans des conditions adaptées à leur âge.

ÉVALUATION DES ÉLÈVES

L'erreur est considérée comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignements pour tous.

L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.

Des évaluations diagnostiques sont mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5^e). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.

Des projets collectifs et des devoirs communs, organisés en équipe, sont mis en œuvre sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents par le réseau.

Des brevets blancs sont préparés et organisés deux fois dans l'année de troisième.

SUIVI DES ÉLÈVES

Un groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) est mis en place dans les établissements. Il doit intervenir le plus précocement possible lorsque les signes de décrochage se manifestent chez un élève.

Une commission de suivi des élèves en grande difficulté ou difficiles est opérationnelle au sein de chaque école et dans le cadre du lien avec le collège.

Un coordonnateur par niveau est mis en place dans le second degré.

Le suivi des élèves en difficulté est assuré en priorité dans la classe. La co-présence en classe est privilégiée pour l'intervention d'autres personnels (RASED, personnels supplémentaires).

Des tutorats pour les élèves sont organisés en fonction des besoins.

**Mettre en place
une école qui coopère
utilement avec les parents
et les partenaires
pour la réussite scolaire**

COOPÉRATION AVEC LES PARENTS

Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.

Un entretien personnalisé est conduit avec les parents en amont de la première rentrée en petite section, CP, sixième. Une visite de l'école ou du collège peut être organisée pour tous les nouveaux parents.

Des journées « portes ouvertes » ou « classes ouvertes en activité » sont organisées.

Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des résultats des évaluations ou des bulletins en main propre.

Les enseignants et les autres personnels sont formés à la communication avec les parents.

Les parents représentants bénéficient d'une formation sur le rôle des conseils (d'école, de classe, de discipline, d'administration). Des réseaux peuvent se regrouper pour réaliser ce type d'informations.

Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.

COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES

Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes (sport, culture, santé, citoyenneté...). Les directeurs d'école et les chefs d'établissements connaissent l'offre disponible. Celle-ci est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures péri-éducatives du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages.

Les relations sont établies notamment par le coordonnateur avec le délégué du préfet pour le quartier et avec le coordonnateur du PRE quand ces missions existent.

Dans le cadre du volet santé du projet de réseau, les relations sont établies avec les services sociaux et de santé (Protection maternelle et infantile, assistante sociale de secteur, Aide sociale à l'enfance).

Dans le cadre du volet climat scolaire du projet de réseau, les relations sont établies par l'IEP et le chef d'établissement avec la mairie, le conseil général et la police pour l'amélioration des abords et de leur sécurité.

Un travail est développé par le DASEN et ses services avec les collectivités territoriales pour déboucher sur une meilleure mixité sociale à l'école et au collège partout où cela est possible.

4

Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Le travail en équipe concourt à la confiance partagée dans la réussite de tous les élèves. Il contribue à la construction, à la mise en œuvre et à l'évaluation collégiale du projet de réseau, au développement professionnel de chacun et il facilite la résolution des difficultés rencontrées.

Les temps de travail en équipe sont institués dans les emplois du temps, dans les écoles et dans les établissements.

Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux...

Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés : analyse partagée des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social, service), partage d'informations avec les partenaires qui suivent les élèves concernés...

Ces temps de travail en équipe s'appuient sur des instances existantes (conseil de cycle, conseil école-collège,...) auxquelles ils allouent davantage de sens et de forme. Ils peuvent également prendre des formes nouvelles et donner lieu à une programmation régulière.

Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves.

5

**Accueillir, accompagner,
soutenir et former
les personnels**

ACCUEILLIR ET SOUTENIR LES NOUVEAUX PERSONNELS

Des entretiens sont mis en place pour les enseignants souhaitant intégrer le réseau les informant des projets du réseau, des orientations pédagogiques et des modalités de travail en équipe.

Des missions spécifiques donnent lieu à des entretiens préalables à l'affectation et à des points d'étape réguliers.

Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes.

Les personnels de direction, directeurs d'école, et les inspecteurs des deux degrés assurent des rencontres régulières avec les enseignants arrivant dans le réseau.

FORMATION CONTINUE

Le réseau bénéficie de ressources nationales et contribue à leur enrichissement. La formation continue fait connaître les attentes institutionnelles et favorise le partage des ressources.

La formation répond concrètement aux besoins en aidant à problématiser les situations professionnelles rencontrées et à les confronter à des références théoriques.

Les personnels du réseau sont formés aux usages pédagogiques pertinents du numérique et utilisent les outils de formation mis à leur disposition sur internet.

Le projet de réseau exprime les besoins de formation et organise le programme de formation du réseau avec les centres de ressources et dans le cadre des plans de formation du premier et du second degré.

La formation continue répond à la diversité des besoins en fonction des parcours et expériences professionnelles des personnels.

Au moins une action de formation est mise en œuvre chaque année pour le réseau.

ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement extérieur par un formateur ou un chercheur est mis en œuvre pour au moins un projet du réseau.

Les corps d'inspection développent les visites conseil.

Les enseignants rencontrant des difficultés, au regard des spécificités du réseau, font l'objet d'un suivi personnalisé.

6

Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux

PILOTAGE ET FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU

Il existe un comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année.

Il existe dans chaque réseau un coordonnateur doté d'une lettre de mission.

Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l' IEN et de l' IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé.

Le projet de réseau est établi en fonction des orientations du présent référentiel et des analyses conduites localement. Il détermine pour quatre ans les orientations pédagogiques et éducatives du réseau.

Les relations entre le collège et le lycée sont bien établies. Le collège dispose d'une documentation sur les possibilités offertes dans un environnement proche.

Lorsqu'il y a une SEGPA dans le réseau, elle développe particulièrement sa mission d'inclusion en appui sur des liens renforcés entre enseignants. Les relations avec les lycées professionnels sont fortement structurées.

L'IA-IPR référent est régulièrement présent au comité de pilotage et dans le réseau : il assure le lien avec ses collègues.

Les remplacements d'enseignants absents sont assurés dans des délais aussi brefs que possible.

ÉVALUATION

Une démarche d'auto-évaluation est conduite dans le réseau. Le présent référentiel sert de base à sa mise en œuvre.

Des références à des tableaux de bord sont développées.

Des suivis de cohortes sont établis notamment avec le CIO.

Les résultats du réseau à différents niveaux font l'objet d'un suivi très attentif par les enseignants, les pilotes du réseau et l'académie pour faciliter la réorientation de l'action pédagogique et de l'accompagnement en fonction des besoins repérés.

VALORISATION DU TRAVAIL ET COMMUNICATION

Au moins une exposition de travaux d'élèves a lieu chaque année.

La presse locale est sollicitée pour rendre compte d'un projet positif du réseau chaque année.

Les progrès et réussites des élèves (en particulier le diplôme national du brevet) donnent lieu à une cérémonie de remise (organisée par l'éducation nationale) qui associe les parents.

Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie valorisent les projets réalisés et les résultats obtenus.

www.education.gouv.fr
[#educationprioritaire](https://twitter.com/educationprioritaire)
